



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du lundi 07 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept juillet à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><b>Étaient présents :</b> BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile</p> <p><b>Étaient absents excusés :</b> -GROUILLER Sébastien, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile</p> <p style="text-align: center;">-JONON Corinne</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> LAMBOROT Cécile</p> <p><b>Secrétaire Générale de Mairie :</b> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 12</p> <p>Nombre de membres présents : 10</p> <p>Date de convocation : 30/06/2025</p>
--	--

### **OBJET : Délibération relative à la demande des élèves de l'école concernant la sécurité routière.**

Le Maire présente une demande des élèves de l'école « La Petite trousse ». En effet, en janvier, les élèves de Grande section et CP ont réalisé des défis sécurité routière, à la suite desquels ils ont adressé une liste de demandes en mairie. Le conseil doit se prononcer sur ces demandes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la pose de 2 panneaux indiquant la présence d'une école et la création de 3 passages piétons (1 entre l'agorospace et le bâtiment des Ptits Loups, 1 entre le parking des Ptits Loups et la Maison Félicie, 1 au carrefour entre la RD8 et le chemin du Pâquier des Hâtes).

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 07/07/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT.

